

VIVRE À PESMES

JOURNAL MUNICIPAL DES PESMOIS

DÉCEMBRE 2024 · N°20



Le mot du Maire...

Pesmes, village d'exception!

Confirmée officiellement parmi des Plus Beaux Villages de France (après inspection fin 2023), la commune vient également de remporter le prix Lauriers des Collectivités du Plus Beau Village de la Haute-Saône. Prix d'autant plus savoureux qu'il est issu du vote des lecteurs du journal.

Ces distinctions nous obligent et nous engagent à poursuivre ensemble le travail (tant l'équipe municipale que les bénévoles qui œuvrent pour l'animation et l'entretien de notre commune). Une importante réflexion a été entamée cette année sur l'adaptation nécessaire de nos espaces publics et notre environnement. Dans le cadre d'un

Schéma d'Aménagement Urbain de Caractère (SAUC), une feuille de route partagée sera proposée pour l'avenir privilégiant une approche plus végétale. Il s'agit d'anticiper les effets du changement climatique comme les averses brutales qui peuvent provoquer des coulées de boues et autres dégâts sur les habitations et les réseaux.

Heureusement, nous sommes, pour l'heure, moins concernés que les communes du sud dévastées et nous avons une pensée solidaire envers les sinistrés et en particulier ceux de Valence qui ont tant souffert. Le SAUC est une réponse à cet enjeu déterminant pour le futur.

2025 arrive et verra la

réalisation d'un projet conduit depuis plusieurs années : un équipement multi-fonctionnel réhabilitant l'ancienne mairie et l'annexe St Jacques. Il permettra de regrouper, dans un bâtiment enfin isolé et conforme aux normes BBC, la Maison des Services, l'Office de Tourisme, la bibliothèque, et des espaces destinés aux associations. Véritable lieu de ren-

L'AGENDA
p.2 & 3



INFOS & VIE LOCALE
p.3



URBANISME & PATRIMOINE
p.4



contre, le bâtiment sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, y compris la salle d'honneur (enfin!). Il contribuera aussi à animer l'ensemble de la Grande Rue.

Fort de plus de 70% de subventions, ce projet ne pénalisera pas de façon durable, comme on l'entend dire parfois, tous les futurs investissements. Nous avons déjà enten-

du ce refrain lors des travaux de l'église et les projets se poursuivent.

En deux ans, nous aurons bien progressé sur l'aménagement du quai de la Fontaine, avec cette année la réfection du virage depuis la rue du Général Poncet. Le toit du Musée des forges est complètement refait, certes en urgence car un marteau-pilon menaçait d'écrouler la structure.

Les ateliers municipaux sont sécurisés... Les sapeurs pompiers disposent de vêtements de feu... "flambant" neufs...! Et encore plusieurs améliorations ont été apportées à divers équipements publics.

Le contexte national ouvre une nouvelle période - probablement délicate qu'il va falloir appréhender de manière responsable. Les moyens

et les aides de l'État vont diminuer et les collectivités devront s'adapter. Nous le ferons tout en gardant toujours à l'esprit notre objectif : la valorisation de la cité pour le bien-être des Pesmois.

Continuons à avancer ensemble pour valoriser les atouts de Pesmes dans un monde de plus en plus compétitif entre les collectivités, les projets d'éoliennes, de

zone commerciale aux conséquences sûrement plus problématiques... Consacrons par conséquent notre énergie à **faire vivre Pesmes** et trouvons ensemble les solutions les meilleures...

Dans cet esprit, à vous et vos proches, je souhaite de belles fêtes et une heureuse année 2025!

Le Maire,
Frédéric HENNING

À vos agendas !

Les vœux du Maire

Les traditionnels vœux du maire se dérouleront **dimanche 5 janvier** à la

Maison pour Tous. Au-delà d'une cérémonie officielle, elle se veut avant tout être pour tous l'occasion de se retrouver et de partager un moment de convivialité. Nous vous attendons nombreux, le rendez-vous est fixé à midi.



Le marché de Noël



Vous y trouverez de nombreux artisans qui sauront mettre en avant leur talent gastronomique ou artisanal. Le Père Noël devrait faire une apparition pour une photo et pour distribuer des papillotes.

Nous vous attendons nombreux pour déguster un délicieux vin chaud autour du brasero. L'association Culture et Animations Pesmoises va une nouvelle fois illuminer la place du village!



Cette année encore nous vous donnons rendez-vous le **samedi 14 décembre** à partir de 17h pour le marché de Noël.



Le repas des aînés en 2025



Cela fait 2 ans que le repas offert par la commune aux personnes de 70 ans et plus se fait au restaurant Les Jardins Gourmands.

C'est un vrai succès, tout le monde a plaisir à se retrouver autour d'une jolie table pour déguster les bons plats préparés par Mme Rablat et son équipe. La commune opte encore cette fois-ci pour cette formule.

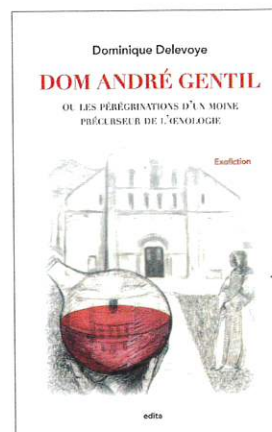
Le rendez-vous est fixé au dimanche 12 janvier. Fin novembre, les personnes concernées recevront dans leur boîte aux lettres une invitation, qui sera à remettre en mairie. Même si vous ne pouvez pas participer au repas pour des raisons de santé, merci de bien rendre le coupon.

À mettre au pied du sapin...

« *Quand Dom Gentil perça le mystère du Champagne : La Découverte Révolutionnaire de la Formule de la Fermentation Alcoolique* »

Plongez dans l'histoire fascinante de Dom André Gentil, ce héros méconnu né à Pesmes (1740-1800), qui a su, dans l'ombre des cloîtres, écrire une page décisive de l'histoire du vin. Ce récit captivant démêle les mystères et les péripéties d'un moine dont les découvertes en œnologie ont été rien de moins qu'une révélation.

Un ouvrage de Dominique Delevoye disponible à la librairie L'Arbre sans Fin à Pesmes.



IDÉE CADEAU

Nouveauté cette année : un concours des vitrines des commerçants !

On le sait tous, la présence de commerces dans les cœurs de village contribue à améliorer les conditions de vie des habitants. Pesmes a la chance d'avoir des commerçants dynamiques, qui font vivre notre belle cité de par leur accueil des locaux et des touristes.

Cette année, beaucoup ont accepté de relever le défi avec la participation au concours de la plus belle vitrine décorée. Un grand merci à eux ! Les habitants peuvent élire la plus belle vitrine en se rendant à la mairie (ouverte du lundi au vendredi, de 8 à 12h) pour déposer leur bulletin de vote. Les votes sont ouverts jusqu'au 20 décembre. Vous disposez du bulletin de vote dans ce journal.



Infos & Vie locale

Merci Laurent... Bienvenue Frédéric !

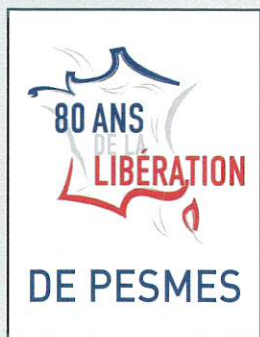
Son changement de résidence a conduit, en toute logique, notre collègue Laurent Caritey à démissionner du conseil. Nous avons apprécié sa participation active et rigoureuse et le remercions pour son réel engagement solidaire. Par conséquent, Frédéric Coudot fait son entrée dans l'équipe municipale. Il connaît bien le fonctionnement et la plupart des dossiers puisqu'en qualité de suppléant il a suivi les travaux et participé avec assiduité aux réunions. Il a également souhaité intégrer quelques commissions de travail. Bienvenue à lui !



Pesmes libérée !

Moment clé de l'histoire du pays et de notre cité, la libération a rassemblé pour commémorer ce fameux 12 septembre 1944, jour de la fuite des nazis et de l'arrivée des GI's dans nos rues pour une paix retrouvée. Dans la solennité et le recueillement, les élus, représentants de l'État, anciens combattants et parlementaires se sont exprimés pour rappeler le sens sociétal et politique de cette fin de conflit et de renouveau pour le pays. Ces temps peu lointains nous redisent la force de la résistance et la nécessité de l'union dans les moments les plus délicats de la vie de la nation et du monde.

Nous vous invitons à retrouver la relation locale de cette époque sur le site de la mairie : www.pesmes.fr
→ onglet : Pesmes d'autrefois.



Place aux jeux !

Ca y est, la structure de jeu en bois ainsi que le jeu à ressorts ont été installés par l'entreprise Ruffy travaux, avec l'aide précieuse des employés municipaux. Un sol amortissant a été posé, composé de graviers.

Au 20 novembre, nous attendons la visite d'un organisme de contrôle qui va passer pour donner son autorisation à ouvrir au public, c'est la règle.

Après plusieurs hypothèses sur le lieu d'implantation, c'est finalement au cœur des jardins Bernard Joly que les jeunes pesmois pourront se défouler en toute tranquillité. À noter les participations de l'association Culture et Animations Pesmoises à hauteur de 2000 euros et de la caisse locale du Crédit Agricole à hauteur de 1000 euros pour le financement de cette aire de jeux.



Délinquance...

Au moment où le Conseil Municipal traite de la question de l'installation d'un système de vidéosurveillance, les actes de délinquance (bris de vitres ou autres dégradations sur les équipements publics, jets de pierres et autres incivilités diverses) continuent à polluer la quiétude de notre petit bourg rural.

Ces méfaits, outre leur caractère dangereux, constituent à bien des égards un incontestable préjudice pour l'ensemble de la population.

Nous en appelons pour le moins à l'attention et à la vigilance de chacun des Pesmois.

Perspectives

Les travaux d'élaboration du Schéma d'Aménagement Urbain de Caractère (SAUC) se poursuivent. Ils ont pour but de conduire une approche globale cohérente, respectueuse du patrimoine, de la place du végétal et de la gestion de l'eau de surface dans la cité.

Les rencontres entre élus et habitants ont permis de formaliser un certain nombre d'idées pour l'amélioration de

la circulation, des espaces publics, des rues, des stationnements...

Une première ébauche de cartographie des multiples propositions initiales est consultable en mairie. La démarche de concertation se poursuivra par des réunions publiques à organiser dans le courant de l'hiver.

La Communauté de Communes du Val de Gray (CCVG) entre-

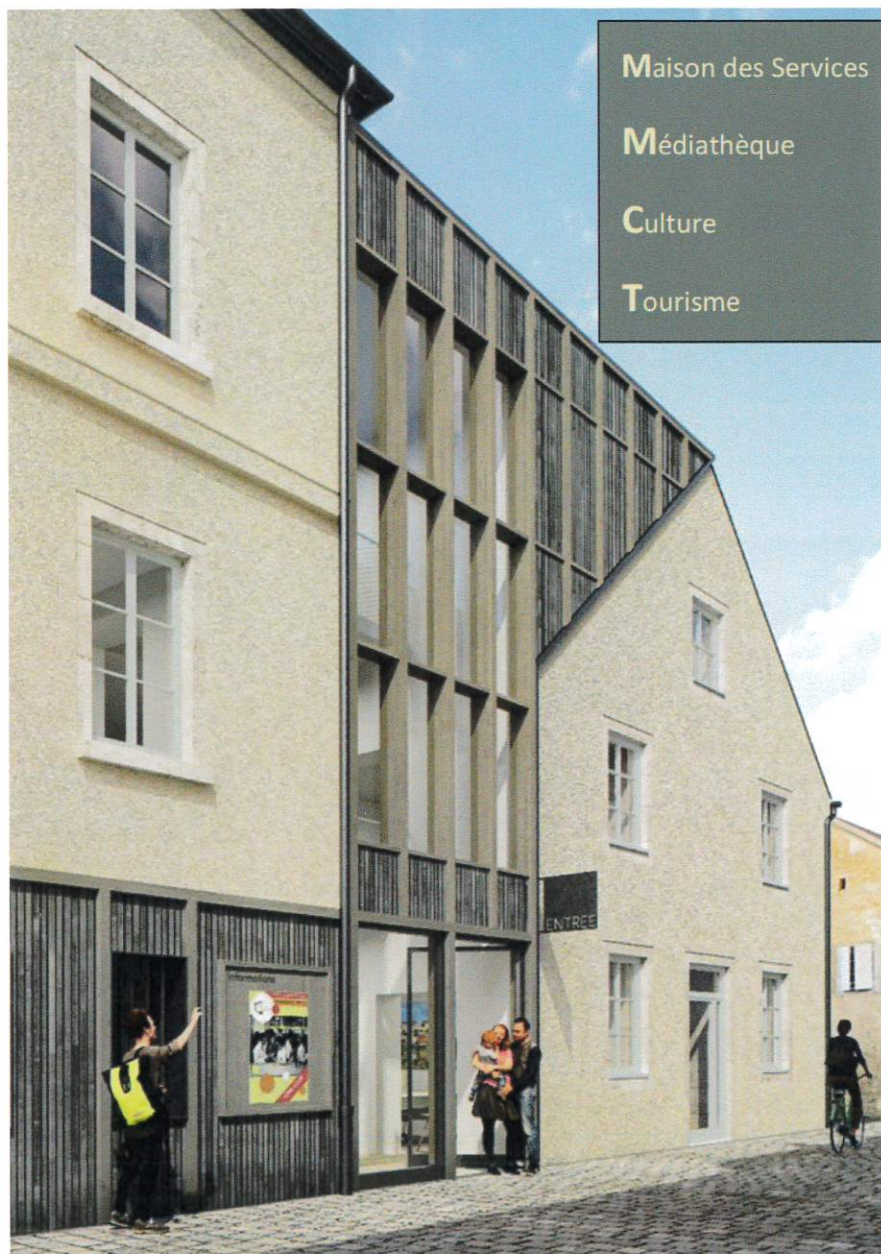
prend l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) dont le diagnostic est en cours de rédaction. Ce document qui, lui aussi, fera l'objet d'échanges avec les habitants puis sera soumis à enquête publique modifiera notre PLU (communal) actuel. Il prendra en compte les nouvelles dispositions réglementaires concernant notamment «la cohérence territoriale»

et la loi «Climat et résilience» et son objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) pour 2050. Il complètera un autre document d'urbanisme le SPR (Site Patrimonial Remarquable) propre à notre commune.

Un Plan Local de l'Habitat et de mise en place de la stratégie de peuplement est également mis en œuvre par la CCVG. C'est autre préoccupation, complémentaire à

la précédente, destinée à répondre à la délicate question du logement et de l'accueil de nouveaux habitants dans notre secteur. Nous restons évidemment très concernés par ces importants dossiers sûrement décisifs pour notre avenir.

Gérer, c'est certes prévoir mais nous restons vigilants face à toute forme de planification excessive qui pourrait démobiliser tout volontarisme local.



On y est! Les travaux de la maison services publics, de la culture et médiathèque vont démarrer!

Le début des travaux est programmé pour ce début d'année 2025. Les travaux ont été réfléchis pour impacter le moins possible votre quotidien.

La base de vie des entreprises sera dans l'actuelle France services, afin d'éviter l'ajout de plusieurs volumineux Algeco dans les rues.

La France services, l'agence postale communale et le tourisme vont donc déménager pendant le temps du chantier, dans un local à proximité.

Par ailleurs, la circulation sera un peu modifiée: une partie de la rue Saint Jacques sera fermée (de la salle à l'actuelle France Services) et nous verrons passer des camions dans les rues.

Dès que la date des travaux sera posée avec précision, nous vous tiendrons informés par affichage, panneau Pocket, réseaux et en mairie.